

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

oOo

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 13 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 33 délégués (31 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 33
Dont membres votants à voix délibérative : 33 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 06 décembre 2022	Abstention : 0

### Membres présents:

Titulaires : Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Eschard Philippe, Mme Loiseau Patricia.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mme Devron Francine, Mr Davin Benoît, Mr Duclos Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Fraeyman Fabien, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Verhulst Eric, Mr Robin Claude.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Haÿ Etienne, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mme Gaëlle Vaudé, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Magnier Jean-Luc

---

<b>Objet : Mise à jour des autorisations de programmes APCP</b>
---

N° 20221205
----------------

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2311-3,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu les autorisations de programme désignées ci-après,
  - Interconnexion des réseaux Château-Thierry - Tardenois
  - Réhabilitation de l'usine de la Plaine
  - Interconnexion des réseaux Brumetz - Montigny l'Allier
- Attendu qu'une autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiements, toute modification intervenant sur le montant de l'autorisation de programme ou la répartition des crédits de paiement peut faire l'objet d'un réajustement sur décision du Comité Syndical.

Accusé de réception en préfecture

002-250202371-20221213-20221205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président :

**DECIDENT, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- D'APPROUVER l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement relatifs aux opérations désignées ci-après :

Autorisations de Programme en cours					
Libellé	Montant de l'Autorisation	Montant des Crédits de Paiement			
		2020	2021	2022	2023
<i>Interconnexion Château-Thierry - Tardenois (AP n° 2020-02 - Op 10020)</i>	<b>5 060 760,60</b>	1 329 378,60	1 317 382,00	2 414 000,00	
<i>Réhabilitation usine de la Plaine (AP n° 2020-01 - Op 10019)</i>	<b>2 694 671,57</b>	69 671,57	1 450 000,00	1 175 000,00	
<i>Interconnexion Brumetz - Montigny-l'Allier (AP n° 2022-01 - Op 10032)</i>	<b>1 070 000,00</b>			199 400,00	870 600,00

Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

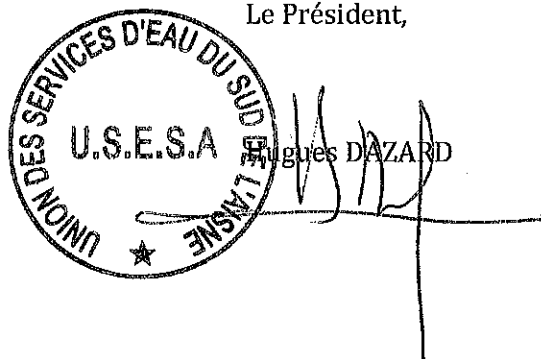
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc MAGNIER

Le Président,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221213-20221205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président